



RETRAITES: MACRON DECLARE LA GUERRE SOCIALE

RIPOSTE MASSIVE ET RADICALE !

Travailler jusqu'à épuisement et mourir pauvre ? Non, merci !

Le gouvernement continue sa marche forcée vers la casse totale de nos systèmes de solidarité et des services publics. Après l'assurance-chômage, il cible nos retraites. Tout le monde sait maintenant que la réforme des retraites va coûter très cher aux actuel.le.s travailleurs et travailleuses des secteurs publics comme privés. D'après les éléments communiqués par le rapport Delevoye, un.e fonctionnaire perdrait en moyenne 400€ de pension par mois!!

La solidarité n'est pas négociable !

Au-delà d'une énième réforme s'attaquant à nos acquis, C'est la même logique capitaliste qui est à l'œuvre depuis 50 ans : les gouvernements qui se succèdent organisent, main dans la main avec le patronat, une attaque globale contre notre système de solidarité et démantèlent méthodiquement la sécurité sociale. Ils réduisent toujours plus les prestations sociales et dépossèdent les syndicats de sa gestion, en la plaçant sous tutelle de l'État et des marchés financiers.

Pour nous, organisations syndicales associées depuis l'origine à la création des systèmes de solidarités sociales (dont la sécurité sociale), ce n'est rien de moins qu'une attaque contre le modèle de société développé à la libération. Issue d'un consensus trouvé dans le cadre du Conseil national de la Résistance et mise en place par les organisations syndicales, la sécurité sociale entend garantir le plus grand nombre contre les risques de l'existence : maladie, vieillesse, accidents. La sécurité sociale est à nous, c'est notre salaire, notre protection !! Nous et les générations précédentes avons construit ce système plus juste, basé sur la solidarité et la justice sociale. Nous entendons le défendre, le renforcer et l'étendre pour que nous et nos enfants puissions en bénéficier.

Fascisation du pouvoir

Pour assurer la survie du capitalisme et maintenir la course au profit, le pouvoir, en s'attaquant aux dernières forteresses sociales, doit s'assurer du soutien indéfectible des forces répressives pour prévenir tout soulèvement. Le gouvernement s'est donc empressé d'annoncer le maintien des régimes spéciaux des flics et militaires dans la réforme à venir, preuve d'une certaine fébrilité. Dans la tension sociale actuelle, sa seule réponse aux colères populaires est la répression violente et la construction de « boucs émissaires ».

Les retraites :

De quoi parle-t-on ?

Jusqu'à aujourd'hui, notre retraite se calcule en trimestres sur nos 25 meilleures années (les 6 derniers mois de traitement pour les fonctionnaires). Son financement est basé sur un principe de solidarité intergénérationnelle : les retraité.e.s bénéficient d'une pension, qui est une part du salaire des travailleur.euse.s actuel.le.s (prélevée par cotisations), qui eux-mêmes, bénéficieront du salaire des actifs de la prochaine génération : C'EST LE SALAIRE SOCIALISÉ, qui solidarise une communauté.

Avec le nouveau système à points, chacun.e serait renvoyé.e à son petit capital de droits individuels au mode de calcul très défavorable et modulable à l'envi par le gouvernement (valeur variable du point). Toutes les années d'activité seraient prises en compte pour le calcul, même celles où l'on ne travaille pas, ou peu, pour des raisons multiples, ce qui ferait inévitablement baisser le montant de la pension. Il faudrait alors travailler plus pour obtenir une pension décente, jusqu'à 64 ans (ce qu'ils appellent « âge d'équilibre »), voir 67 ans dans bien des cas, avec un effet évident : les plus privilégié.e.s se tourneront vers des complémentaires ou des fonds de pensions (privatisation de la sécu) et les autres seront condamnés à la paupérisation.

CNT CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
www.cnt-f.org/cnt42

- Syndicats CNT de la Loire salle 15bis Cours Victor Hugo 42028 St-Etienne Cedex 1
cnt42@cnt-f.org 04 77 25 78 04 Permanence tous les vendredis de 17h00 à 18h30
- Union Locale CNT Roanne Bourse du Travail 2 rue Molière 42300 Roanne
cntroanne42@laposte.net Permanences le deuxième vendredi de chaque mois